

NOUVELLES POLITIQUES NATIONALES ET ETRANGERES.

QUATRIEME ANNEE REPUBLICAINE.

DE GADI 30 Prairial.

(Ere vulgaire.)

Samedi 18 Juin 1796.

Détails de ce qui s'est passé à Rome à la nouvelle du projet des Français d'envahir l'état ecclésiastique. — Reconnaissance de Monsieur, par l'impératrice de Russie, en qualité de roi de France. — Détails sur les victoires remportées par les armées françaises à Altenkirchen, Birkenfeld, etc. — Cernement d'un corps d'Autrichiens dans le Hunsdruck. — Investissement total de la forteresse d'Erenbreitsstein. — Translation du représentant Drouet au conseil des cinq cents, et résultat du comité général à ce sujet.

A V I S.

Le prix de la souscription est actuellement de 50 liv. en mandats pour trois mois, ou de 1500 liv. en assignats de 100 liv. et au-dessous. Les souscripteurs de messidor qui ont déjà renouvelé sont priés d'envoyer le supplément nécessaire, à moins qu'ils ne préfèrent d'être abonnés seulement pour un mois et demi, ou de faire retirer leurs fonds.

L'augmentation présente n'aura aucun effet rétroactif; mais les abonnés des 1 et 15 prairial qui n'ont envoyé que 500 liv. sont invités de nouveau à adresser le supplément de 250 liv. sans lequel ils ne seront servis que deux mois.

Les abonnemens pour les pays étrangers, conquis ou réunis, ne peuvent être reçus qu'en numéraire au prix de 9 liv. pour trois mois, 16 liv. pour six mois et 30 liv. pour un an.

Les souscripteurs de Paris et des départemens qui s'abonneront également en numéraire, ne seront point exposés à de nouvelles variations de prix.

I T A L I E.

De Rome, le 18 mai.

Vendredi, le banquier Bottoni reçut un exprès de Gènes, de son correspondant Traversa, qui lui envoyoit une lettre du commissaire Salicetti, dans laquelle celui-ci disoit que les Français avoient résolu l'invasion de l'état ecclésiastique, & qu'ils n'accorderoient au pape que vingt jours pour traiter avec la république. (Pour l'intelligence de ce récit, il faut savoir que Bottoni, il y a un an & demi, avoit été chargé par le pape, dont il a toute la confiance,

de négocier avec le ministre Villars). Bottoni communiqua aussi-tôt ces importantes dépêches au duc Braschi, neveu de sa sainteté. Il ne lui fut pas difficile de faire sentir au duc, qui ne manque pas de bon sens, la nécessité de ne pas perdre de temps pour entrer en négociation. Il n'en étoit pas de même du saint-père. Le duc conduisit Bottoni chez son oncle, & parvint avec beaucoup de peine à lui faire connoître le danger dont le saint-siège étoit menacé. Le pape, dont les résolutions sont toujours l'effet de quelque mouvement de passion, se décida sur-le-champ à donner des pouvoirs à Bottoni pour traiter avec le général en chef & le commissaire du gouvernement français. Le duc Braschi, trouvant que le banquier Bottoni n'avoit pas les qualités requises pour une mission aussi importante, & de cette importance, représenta à son oncle qu'il seroit important, dans les circonstances actuelles, de recourir au chevalier Azzara, ministre du roi d'Espagne, & qui avoit plusieurs fois offert la médiation de sa cour. Le pape, retenu par une certaine honte de recourir à une personne dont il avoit plusieurs fois rejeté les bons offices, ne voulut pas suivre les sages conseils de son neveu; alors celui-ci proposa de faire accompagner le sieur Bottoni par deux personnes de distinction, & nomma le prince Rezzonico, sénateur de Rome, & le missionnaire Morescalchi, un des quarante sénateurs de Bologne: le saint-père y consentit, mais ne voulut pas que Bottoni différât son départ d'un seul instant.

Dans le même moment où le pape & son neveu faisoient ces dispositions, le secrétaire d'état, cardinal Zelada, qui n'en savoit rien, écrivit au chevalier Azzara, au nom de sa sainteté, pour le prier de venir à Rome délibérer avec la congrégation d'état sur les dangers du saint-siège. Le secrétaire d'état avoit écrit par zèle, sans ordre du saint-père & contre ses sentimens connus. Le ministre espagnol crut ne pouvoir pas se refuser à une invitation du pape, & accourut aussi-tôt de Tivoli. Quelle fut sa surprise en arrivant à Rome, d'apprendre que le sieur Bottoni étoit parti chargé d'une mission importante? ■

crut qu'on avoit voulu se moquer de lui. Le duc Broschi, prévenu par le cardinal-secrétaire, alla aussitôt chez le chevalier Azzara lui exposer le fait, lui fit des excuses, & ne négligea rien pour le calmer; mais tous ses efforts furent inutiles. Il ne trouva alors d'autre ressource que d'instruire le pape de ce qui s'étoit passé, & de l'engager à fléchir lui-même le ministre espagnol. Ce n'étoit pas une chose facile que d'engager S. S. à une pareille démarche. Il en vint cependant à bout, aidé de l'éloquence du chevalier Gondi, qui a beaucoup d'ascendant sur l'esprit du pape. S. S. vit donc le chevalier Azzara, & le pria d'oublier tout ressentiment & d'interposer la médiation du roi d'Espagne en faveur de l'église. Le ministre espagnol céda aux instances du saint-père; il y eut même entre eux une embrassade fort amicale. Hier M. Azzara partit avec l'abbé Evangelisti, un des commis de la secrétairerie d'état, pour se rendre au quartier-général des Français. Le gouvernement avoit déjà expédié un courier au sieur Bottoni, avec les ordres de suspendre toute négociation jusqu'à l'arrivée du ministre espagnol.

Pour achever l'histoire de cet imbroglio, je dois ajouter que le secrétaire d'état, craignant que le pape ne fût irrité de ce qu'il avoit osé écrire sans son ordre, se hâta de lui envoyer sa démission. Le saint-père l'accepta avec plaisir; il écrivit même sur-le-champ son acceptation & la remit à l'abbé Evangelisti, pour qu'il la portât au cardinal. Cet abbé étant créature du cardinal, craignit de perdre tout son crédit si son protecteur perdoit sa place. Au lieu de porter l'acceptation au secrétaire d'état, il alla chez M. Azzara l'instruire de ce qui s'étoit passé & le pria d'engager le pape à laisser en place le cardinal Zelada. Le ministre se chargea volontiers d'intercéder pour le cardinal, & le pape n'ayant rien à lui refuser dans ces circonstances, consentit à retirer son acceptation.

A L L E M A G N E.

Extrait d'une lettre particulière de Hanovre, du 25 mai.

Le sort du prétendant de France a éprouvé de grandes vicissitudes, depuis qu'il a dû quitter le territoire de Venise où il vivoit au milieu des illusions dont le berçoit sa petite cour. Sa présence à l'armée de Condé n'a pas été & ne pouvoit être de longue durée. Il paroît par les lettres d'Angleterre qu'il va trouver un asyle dans les trois royaumes, & qu'il acquittera ainsi l'hospitalité que Louis XIV donna à Jacques II.

Pendant que tout ceci annonce aux partisans de Louis XVIII que le terme de leurs espérances est arrivé, ce prince vient de trouver une alliée magnifique, en promesses, dans l'impératrice de Russie. Cette souveraine a nommé M. de Mordino pour aller féliciter Monsieur sur son avènement au trône, tandis qu'il étoit à Verone, & les frais de cette ambassade ont été mis au rang des dépenses extraordinaires de la Russie. Dans la note du ministre russe, comte d'Osterman, à M. de Mordino, cette reconnaissance est isolée de toute promesse de secours, & cette démarche semble être purement une vaine cérémonie diplomatique.

La réponse de Louis XVIII à M. de Mordino annonce qu'il compte peu sur l'effet de cette reconnaissance, puisqu'il se borne à le charger de conserver le portrait de Louis XVI & l'armure de Henri IV, que la république de Venise lui a renvoyée selon sa demande. Le prétendant recommande aussi à l'ambassadeur russe les émigrés qu'il laisse sur le territoire de Venise, &

nominativement le comte d'Entragues. L'impératrice de Russie ne pourra vraisemblablement pas agir efficacement en faveur de cette seconde demande, depuis que la république de Venise a fait éloigner de son sein tous les émigrés français.

Ces faits, extraits des lettres officielles qui viennent d'être consignées dans divers papiers publics, indiquent suffisamment que la cour de Pétersbourg est toujours fidelle aux principes d'économie d'hommes & d'argent qu'elle a professés envers la coalition, en ne cessant jamais de lui promettre des secours de toute espèce qu'elle n'a jamais réalisés; & la reconnaissance de Monsieur par la Russie peut être plus nuisible que favorable à ce prince.

De Schwabach, en Veteravie, le 9 juin.

On a beaucoup parlé des fameuses journées des 5, 6 & 7 de ce mois, signalées par trois batailles entre les armées françaises de Sambre & Meuse, de Rhin & Moselle, & les armées impériales. Voici des détails exacts sur ces affaires, & que nous croyons devoir mettre sous les yeux de nos lecteurs, tant ils sont honorables pour les troupes de la république.

Bataille d'Altenkirchen.

Le 5, à la pointe du jour, le général Collaud attaqua le camp retranché des Autrichiens près d'Altenkirchen. Après un combat de quatre heures, aussi sanglant qu'impuni, la victoire étoit encore incertaine. Le général Collaud, également irrité de la perte qu'essuyoient ses troupes & de la résistance de l'ennemi, commanda de battre la charge; alors les grenadiers s'élançèrent la baïonnette en avant, & le camp fut forcé de toutes parts. Trois mille sept cents prisonniers, cinq drapeaux, neuf canons, sept caissons, un grand nombre de charriots, deux officiers généraux, dont un dangereusement blessé, sont les fruits de cette victoire. On compte quinze cents tués de part & d'autre.

Bataille près de Birkenfeld et d'Oberstein.

C'est la division du général Mareau qui fut chargée d'attaquer l'aile gauche des Autrichiens sur tous les points. A la suite de plusieurs combats meurtriers, où les deux partis perdirent beaucoup de monde, les Autrichiens se replièrent: les Français se portèrent en avant à marches forcées. Dans cet intervalle, le général Championnet attaqua les Autrichiens à Stromberg & ses environs, avec tant d'acharnement qu'ils furent forcés de se jeter précipitamment sur Bingen, où il les suivit & y prit une position sur les hauteurs.

Au même moment, le général Bernadotte les chassa de la Nahe, fit passer ce fleuve à son armée, près de Bingen, & prit une position avantageuse. Un autre combat s'engagea sur le Glan.

Batailles de Nieder Lahnstein, Pfaffendorf et Horchheim.

Malgré les positions avantageuses que les Autrichiens avoient sur ces différens points, les généraux Grenier & Bonnard les ont attaqués, cernés, battus, & leur ont fait 5 mille prisonniers & enlevé 23 pièces de canon, & un nombre de caissons & charriots. Le 5 après-midi, le général Kleber ordonna le blocus de la forteresse d'Emmerstein.

Le lendemain, plusieurs fortes colonnes passeront le Lahn; les premières sont actuellement à Nastelen & Selters; à dix lieues de Francfort & onze de Mayence.

L'archiduc Charles, étonné des marches & des succès rapides du général Kleber aux environs des forêts de Wetz-

terwalld & de l'autre côté de la Lahn, & veulent opposer aux armées françaises des forces plus considérables, retirera son armée du Hunderuck, la fit défilé par Mayence, pour, de concert avec l'armée du feld-maréchal comte de Wurmer, garnir la rive droite du Rhin ainsi que la rivière du Mein; mais le général Jourdan prévint & détruisit ces projets, en faisant passer le Rhin à ses principales forces dans les environs d'Andernach, Coblenz & Neuwied, pour se porter en avant sur la rive droite. Son quartier-général est actuellement dans cette dernière ville.

BELGIQUE.

De Bruxelles, le 26 prairial.

Les différens mouvemens faits par le corps d'armée commandé par le général Jourdan viennent absolument de changer d'objet, & le quartier-général de cette armée vient d'être transféré sur la rive droite du Rhin à Neuwied: c'est sur cette partie que les opérations militaires vont se pousser avec la plus grande vigueur. Le corps d'armée aux ordres de Jourdan conserve toutes ses positions sur le Hunderuck, & il en impose par sa contenance à l'armée de l'archiduc Charles; Jourdan, par une manœuvre aussi hardie que savante, a enveloppé un corps de troupes ennemies retranché jusqu'aux dents sur les hauteurs de Kirn, lequel se trouve absolument séparé de l'armée autrichienne, il devra se rendre faute de vivres, à moins que les généraux autrichiens ne hasardent le sort d'une bataille pour tâcher de les dégager. Ainsi, sur le Hunderuck, tout se passe en observation & en petites affaires, tandis que le théâtre actif de la guerre est transporté entièrement sur la rive droite du Rhin.

Le général Championnet vient de passer ce fleuve pour aller se réunir à l'armée du général Kléber, qui s'avance pour attaquer celle commandée par le prince de Wurtemberg. Celle-ci a reçu des renforts considérables des environs de Mayence; les républicains en reçoivent aussi du Hunderuck, & peu à peu les troupes, de part & d'autre, défilent de ce côté. La division du général Lefebvre a déjà passé la Lahn, mais elle ne s'est gueres avancée au dessus de cette rivière; elle forme l'avant-garde de l'armée. La division du général Grenier a achevé, avec quelques autres bataillons, l'investissement de la forteresse d'Erenbreitstein, & déjà l'on commence à travailler aux premiers ouvrages du siège. Celle du général Bonnard, qui a extrêmement souffert dans les combats, retourne reprendre ses anciennes positions dans les environs de Cologne & de Bonn. Telles sont en ce moment les dispositions des armées belligérentes, & elles annoncent des combats plus meurtriers que les précédens.

Les Français se sont emparés, sur la rive droite du Rhin, de plusieurs magasins considérables de vivres à Neuwied, Hachebourg, Mantabauer & Limbourg. Ces magasins consistent principalement en avoine & fourrages.

Une division de l'armée du Nord va encore renforcer celle qui est sur la rive droite; elle ira relever les garnisons de Desseldorff & de Keyserweert, lesquelles se porteroient en avant.

Le directoire exécutif a pris un arrêté qui rend commun aux départemens réunis la loi du 4 prairial, qui est relative à l'échange des assignats contre des promesses de mandats à trente capitaux pour un. Il n'est rien changé, par cet arrêté, au mode de paiement qui se fait dans nos départemens.

F R A N C E.

De Paris, le 29 prairial.

On annonce comme certaine la destitution de Colin, commissaire du directoire exécutif auprès de la municipalité du deuxième arrondissement, & celle de Séguin & Caron, officiers municipaux du même arrondissement.

Les difficultés élevées entre la république française & la régence de Hambourg sont absolument terminées. Cette ville libre & anséatique va suivre l'exemple de la majorité des états de l'Europe; & le citoyen Reinhart va y déployer, avec solennité, le caractère de ministre de la république française.

Hier Drouet a été entendu au conseil des cinq cents. A midi il est sorti de l'Abbaye, lieu fixé pour sa détention par un décret du corps législatif, & non du Temple où il n'a point été envoyé. Il étoit dans une voiture accompagnée de trois officiers, dont deux en uniforme, l'autre en habit bourgeois. A quelque distance de la voiture étoient deux détachemens de cavalerie dont l'un la précédoit & l'autre la suivoit; ils s'en rapprochoient au galop, lorsque des curieux l'acostèrent de trop près. Les panneaux de la voiture étoient le plus souvent levés. Quelques personnes disent avoir vu Drouet & avoir observé en lui une contenance très triste. En général le peuple a témoigné peu d'intérêt à cet événement & n'y a pas même été attiré en foule par la curiosité: nul cri ne s'est fait entendre; cette translation a été à peine l'objet des entretiens.

Les Tuileries étoient fermées dès le matin, les postes doublés, des sentinelles placées le long des terrasses & à toutes les issues des vedettes postées en avant pendant tout le jour, des patrouilles nombreuses ont circulé dans les rues & dans les quartiers environnans.

Drouet a été entendu au conseil des cinq-cents avec l'attention la plus religieuse; son discours étoit écrit; mais il s'est plusieurs fois interrompu pour parler d'abondance. D'après ce qu'on nous a rapporté de sa défense, il paroit qu'il l'a faite avec beaucoup de trouble & d'émotion. Trois fois il s'est arrêté & a versé des larmes; il a avoué beaucoup de choses; il en a nié d'autres; il est convenu de son aversion pour la constitution de 95 & du désir de la voir renverser. Il est convenu que le 22 floréal on étoit rassemblé chez lui; il a nié qu'il y eût été question de conspiration; il a beaucoup chargé l'un de ses dénonciateurs, & a prouvé les motifs d'inimitié qu'il avoit contre lui.

Après sa défense, plusieurs orateurs ont parlé: quelques-uns en demandant l'impression du mémoire de Drouet ne fixoient pas le terme de l'ajournement; d'autres, tels que Dumolard, Bergeing & Pastoret adoptoient l'impression & demandoient que la discussion fût reprise aussitôt après l'impression.

Sur la proposition de Pastoret, le conseil a ordonné l'impression de la défense de Drouet, & l'ajournement de cette affaire à duodi.

On a remarqué que Drouet avoit fait dans son discours une apostrophe aux mânes des députés qui ont péri le 1^{er} prairial. Aujourd'hui le journal *des Hommes-Libres* contient l'épigramme funebre de ces mêmes hommes.

CORPS LÉGISLATIF.
CONSEIL DES CINQ-CENTS.

Présidence du citoyen DEPERMON.

Séance du 29 prairial.

Hier, après avoir entendu Drouet en comité général, le conseil a ordonné l'impression de sa défense, & a ajourné la suite de cette affaire à duodi.

Aujourd'hui, Richard, au nom d'une commission spéciale, a soumis à la discussion un projet de résolution relatif aux salines.

Dans un message du 4 germinal dernier, le directoire exécutif avait exposé que la nation possède dans les départemens de la Meurthe, de la Moselle, de la Haute-Saône, du Jura & du Doubs, plusieurs salines très-importantes, tant par rapport aux revenus qu'elles peuvent produire au trésor public, que par la décarée de première nécessité dont elles approvisionnent ces départemens & ceux qui les avoisinent, & encore sous le point de vue de nos relations politiques avec nos voisins & alliés les Suisses.

Le directoire exécutif représentait dans ce message que depuis long-tems le produit de ces salines est presque nul, & que la plupart d'entre elles ne couvrent pas les frais; qu'elles ont besoin de réparations considérables & instantes; qu'il seroit possible avec les secours de l'art, en augmentant les ouvrages qui existent & le nombre même des établissemens, en y faisant des améliorations, de les porter à un degré de perfection & de produit considérable & très-avantageux sous tous les rapports. Mais il observoit en même tems, que cela exigeroit des dépenses auxquelles le gouvernement ne peut pas se livrer dans ce moment, & que d'ailleurs des travaux de cette importance ne seroient pas faits pour son compte avec activité ni assez d'économie; il pensoit en conséquence qu'on pourroit parvenir au but désiré, en affermant ces salines avec les coupes de bois qui leur sont affectées, & en exigeant des fermiers qu'ils fissent à leurs frais toutes les réparations & améliorations nécessaires.

La commission s'est rangée du même avis & a proposé un projet de résolution en conséquence; mais il a paru incomplet & a été renvoyé à un nouvel examen de cette commission.

Bion soumet à la discussion un nouveau tarif pour les postes & messageries. Quelques articles ont été adoptés; d'autres renvoyés à un nouvel examen de la commission: le tout sera reproduit dans une prochaine séance.

Il s'est élevé quelques débats relatifs à l'article concernant les journaux. On proposoit de leur faire payer pour une feuille d'impression & au-dessous, savoir: 2 sols jusqu'à cinquante lieues, 3 sols jusqu'à cent, 4 sols jusqu'à cent-cinquante lieues, & au-delà 5 sols.

Boissier & Dumolard ont représenté que ce seroit attaquer indirectement la liberté de la presse & nuire à la propagation des lumières. Dans les départemens étoient,

presque personne ne pourra s'abonner. Tous les Français pourtant ont intérêt à connoître les discussions qui préparent les loix; tous doivent s'éclairer sur les affaires publiques; puisque tous peuvent y coopérer.

Le conseil arrête que cette taxe n'excédera jamais 3 sols.

Nous ferons connoître demain les détails de cette discussion.

CONSEIL DES ANCIENS.

Présidence du citoyen LEBRUN.

Séance du 29 prairial.

Feroux, membre de ce conseil, écrit que pendant son absence deux individus, se disant attachés au département, sont venus chez lui & ont fait subir une espee d'interrogatoire à sa femme qui est malade; ils lui ont demandé son nom, son âge, le lieu de sa naissance, &c. Feroux regarde cette démarche sinon comme un attentat contre la représentation nationale; du moins comme un manque d'égards envers elle; il pense qu'il est important de ne pas laisser renouveler de pareils actes; & il propose d'envoyer un message au directoire, pour avoir des renseignements sur les motifs qui peuvent avoir donné lieu à ce dont il se plaint.

Un membre annonce qu'il a été fait une pareille visite chez lui, qu'on a aussi fait les mêmes questions; mais il pense que cela n'a d'autre but que de connoître l'état de la population, afin de dresser le rôle de la garde nationale.

Un autre membre a objecté que la formation de la garde nationale n'avoit aucun rapport avec la sorte de violation de domicile dont se plaint Feroux. Si l'on n'avoit voulu, dit-il, qu'avoir le nombre des individus qui peuvent faire le service de la garde nationale, on n'auroit point demandé le nombre des enfans, on ne se seroit pas enquis s'ils étoient mâles ou femelles. De pareils actes ne sont pas compatibles avec le respect dû à la représentation nationale. Il demande comme Feroux, que l'on envoie un message au directoire exécutif pour éclaircir ce fait. — Le conseil adopte cette proposition. Une commission est nommée pour la rédiger séance tenante.

Le conseil approuve une résolution qui applique à veuve Duprat & à ses enfans, la loi du 9 floréal qui a accordé des secours aux familles des représentans du peuple immolés par la tyrannie décenvirale.

Sur le rapport de Clauzel, au nom d'une commission le conseil approuve une résolution qui crée un second substitut du commissaire du directoire exécutif près le tribunal criminel du département du Mont-Blanc.

Regnier, au nom de la commission nommée pour rédiger le message demandé par Feroux, propose de renvoyer à envoyer au directoire copie de la dénonciation qui l'a provoqué. Si le conseil, dit-il, desire connoître les motifs de l'opinion de la commission, je suis prêt à les exposer.

Le conseil, sans demander d'autres explications, adopte la proposition de la commission.